

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES  
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**

Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6<sup>e</sup>)

---

**ABONNEMENT ANNUEL** : France et Colonies Françaises : 600 francs — C.C.P. Lyon 101-98  
Etranger . . . . . 700 francs

---

**PARTIE ADMINISTRATIVE**  
◆◆◆

## DONS

Chr. BANGE, en mémoire de son père, A.-J. BANGE, et pour le Bulletin : 5000 F.  
— M. Lucien CONSTANT : 1000 F. — M. Emile CHOUARD : 400 F. — M. Albert  
LAURENT : 400 F. — Anonyme M. J. : 1500 F. — Mme BRISSON : 1000 F.  
Nos remerciements.

---

## PARTIE SCIENTIFIQUE

---

### LISTE DES LEPIDOPTERES RHOPALOCERES RECOLTES EN 1955 AU LIBAN PAR H. DE LESSE

#### Introduction

par H. DE LESSE.

Au cours d'une mission ayant reçu l'appui du Centre National de la Recherche Scientifique, et dont le but principal était de déterminer les formules chromosomiques de certains Lépidoptères Rhopalocères d'Asie antérieure, j'ai séjourné du 28 mai au 8 juin 1955 dans deux régions différentes du Liban. Les récoltes de Rhopalocères effectuées alors ont été déposées au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (Laboratoire d'Entomologie).

La présente note constitue la liste des espèces récoltées à la détermination desquelles ont collaboré plusieurs spécialistes : G. BERNARDI pour les *Papilionidae* et *Pieridae*, H. STEMPPFER pour les *Lycaenidae*, en dehors des *Nymphalidae* que j'ai étudiés et des *Hesperidae* pour lesquels J. PICARD a effectué ou confirmé certaines déterminations.

Avant de passer à la partie systématique, je donnerai ici une brève description des localités visitées.

#### 1<sup>o</sup>. Région de Zahlé (28 mai - 1<sup>er</sup> juin).

Zahlé est situé à l'est de Beirout, de l'autre côté de la chaîne du Liban, vers 1000 m d'altitude, à la base des premières pentes de la montagne.

Durant mon bref séjour à Zahlé, j'ai effectué mes récoltes en trois points distincts :

a) Dans la vallée menant, à l'ouest de Zahlé, au village de Qâa er Rim, puis au delà jusque vers 1300 m d'altitude.

b) Au col routier situé juste au sud-ouest de cette vallée et traversant la chaîne vers 1700 m d'altitude à 10 km à l'ouest de Zahlé, mais surtout sur le versant occidental de ce col entre 1300 et 1700 m.

c) Le long de la route menant de Bhamdoûn à Falourha, de 1000 à 1200 m environ sur le même versant occidental de la chaîne.

Sur le versant oriental, au-dessus de Zahlé, les pentes, très dénudées, portaient seulement des taillis de chênes rabougris peu avant le village

de Qâa er Rim, puis des peuplements de genêts et de *Centranthus*. Au delà du village, une prairie très clairsemée, où volaient entre autres *Agapetes titea*, *Melitaea phoebe*, et *M. didyma* se terminait contre des pentes rocailleuses habitées surtout par *Pseudochazara anthe* et *telephassa*.

En montant au col situé à l'ouest de Zahlé, le terrain, encore plus dénudé, n'offrait même que quelques banquettes herbues autour des cultures. Mais, au col même apparaissaient des colonies de *Rhododendron ponticum*, et, en descendant sur son versant occidental, la végétation devenait rapidement plus riche entre les cultures et formait prairie par endroit avec de nombreuses espèces, telles que *Melitaea montium*, *Lycaena thersamon*, *Plebeius pylaon*, etc.

Entre Bhamdoûn et Faloûrha enfin, c'est-à-dire à une altitude inférieure, mais sur ce même versant, de nombreux bois de pins et de chênes laissaient place par endroits à une vraie garrigue à *Cistus* parmi lesquels volait *Tomares nogeli*.

## 2°. Région des Cèdres (2-8 juin).

Les quelques hôtels et chalets qui forment la station des Cèdres sont situés entre 1900 et 2000 m d'altitude, au versant occidental des Monts du Liban, sur une terrasse entourée de sommets arrondis (de 2800 m d'altitude moyenne), qui domine le village de Bcharré.

On peut distinguer grossièrement aux alentours des Cèdres trois zones correspondant chacune à une végétation et une faune particulières.

a) Entre Bcharré et la station des Cèdres, les pentes où la route s'élève en lacets sont très raides, ravinées, et montrent partout des affleurement de roches blanchâtres calcaires formant des piliers isolés par l'érosion ou creusés de cavernes. Les genêts abondent et, vers le haut des pentes, non loin d'une source, une riche prairie où poussaient de nombreuses Légumineuses, domine la route. C'est là que se trouvait *Lysandra syriaca* en abondance parmi d'autres *Lycaenidae*.

b) Sur la terrasse du cirque des Cèdres s'élevant doucement jusqu'aux premières pentes raides les biotopes sont plus divers. Les banquettes herbues entourant les quelques champs de céréales, où abondent les *Agrodiaetus* du groupe de *riparti* sont suivis, sur le pourtour, de vallonement peuplés de grandes Légumineuses à fleurs violettes, lieu d'élection de *Lysandra amandus*; puis, entre ces creux, des bosses sèches entourées de *Berberis* à la base et émaillées d'*Aetionema* par places sont parcourues par *Lysandra candalus*, et, vers les premières pentes, par *Leptidea duponcheli*. Au bord d'un canal d'irrigation enfin, se trouvaient groupés des *Plebeius pylaon*, *P. eurypilus*, *Melitaea montium*, *Lycaena thersamon*, alors que les bords et le lit pierreux d'un torrent asséché où poussaient des *Glaucium* retenaient les *Lasiommata maera* et quelques *Hesperidae*.

c) Les pentes raides menant, entre 2100 et 2500 m environ, au col traversant la chaîne, étaient couvertes au contraire principalement d'une Légumineuse en coussinets, *Onobrychis cornuta*, éliminant plus ou moins toute autre végétation pour laisser place aux pierriers vers les crêtes. Sur ces pentes ne volaient que quelques *Lysandra candalus*, *Aglais urticae*, et, vers le haut, *Pseudochazara anthe*, enfin de nombreux *Agrodiaetus* du groupe de *riparti* jusqu'au col même, qu'ils traversaient vraisemblablement.

## Hesperidae

par H. DE LESSE (avec la collaboration de J. PICARD).

*Erynnis marloyi marloyi* Boisd. — 2 ♂ : les Cèdres, 2-7-VI-55.

*Reverdinus floccifera maccabaeus* Hem. — 5 ♂ : Zahlé, Qâa er Rim, 12-1300 m, 1-VI-55 ; 1 ♂ : les Cèdres, 2-7-VI-55.

*Reverdinus boeticus ambigua* Vty. — 1 ♂ : Zahlé, 29-V-55.

J. PICARD (*in litt.*) rapproche *ambigua* Vty de *stauderi* Rev. qu'il considère comme une simple sous-espèce de *R. boeticus* alors qu'EVANS (Cat. *Hesperidae*, 1949) sépare *stauderi* comme espèce distincte.

*Pyrgus malvae melilotis* Dup. — 1 ♂ : col routier W de Zahlé, 28-30-V-55 ; 1 ♂ : les Cèdres, 2-7-VI-55.

*Pyrgus serratulae alveoides* Stgr. — 1 ♂ : les Cèdres, 2-7-VI-55.

*Spialia sertorius secunda* Graves.

J. PICARD (*in litt.*) rapproche *secunda* de la sous-espèce *orbifer* Hb., alors qu'EVANS (l. c., 1949) la met en synonymie de la sous-espèce *hilaris* Stgr.

*Tuttia tesselum nomas* Led. — 3 ♂ : Faloûrha, 1200 m, 31-V-55.

*Thymelicus sylvestris syriaca* Tutt. — 1 ♂, 1 ♀ : Faloûrha, 1200 m, 31-V-55.

## Nymphalidae

par H. DE LESSE.

*Aglais urticae turcica* Stgr. — 1 ♂ : les Cèdres, 2300 m, 2-7-VI-55.

*Polygonia egea* Cr. — 1 ♂ : les Cèdres, 2-7-VI-55 ; 1 ♀ : Zahlé, Qâa er Rim, 1-VI-55.

*Fabriciana niobe* ssp. — 1 ♂, les Cèdres, 2-7-VI-55.

ZERNY (*Iris*, 46, 1932, p. 171) indique la sous-espèce *philiestrata* Seitz des deux côtés du col des Cèdres, vers 2200-2300 m d'altitude. Le seul exemplaire que j'ai récolté ne correspond pourtant pas à la description et à la figure données par SEITZ (Macrolep., I, trad. française, 1906, p. 238 et fig. 69 d), le dessous des ailes postérieures n'étant pas saupoudré de foncé sur les aires basales et submarginales. Toutefois, cet exemplaire est de petite taille comme celui représenté par SEITZ, la base des postérieures est assez fortement envahie de verdâtre et les dessins du dessus peu marqués. Or, tous ces caractères sont ceux que cite ZERNY pour les *niobe* du col des Cèdres, à l'exclusion du saupoudrement foncé (c'est-à-dire chargé de brun et non pas seulement de vert) caractéristique de *philiestrata*. Celui-ci apparaît au contraire assez nettement au revers des ailes postérieures chez un exemplaire ♂ du Muséum de Paris des environs de Beirout, et mieux encore chez un autre ♂ étiqueté : Syrie. On peut donc se demander s'il n'existe pas en altitude, aux Cèdres, une forme voisine mais différente de celle de Syrie et même des environs de Beirout, soit, de basse altitude, comme c'est le cas pour d'autres espèces. Seul un abondant matériel permettrait cependant de trancher cette question.

*Melitaea didyma dalmatina* Stgr. — 1 ♂ : Zahlé, Qâa er Rim, 12-1300 m, 29-V-55.

Les genitalia de cet exemplaire ne laissent aucun doute sur son appartenance à *didyma*, dont il présente bien les caractères, surtout celui des valves, qui ont un angle distal supérieur très prononcé. Ses ailes antérieures allongées et sa plus grande envergure le séparent du reste

bien extérieurement de l'espèce suivante récoltée un peu plus haut dans la même région.

HIGGINS (*Trans. ent. Soc. Lond.*, 91, 1941) rattache toutes les formes de *M. didyma* du Moyen Orient à envergure et dessins réduits à *dalmatina* décrit par STAUDINGER en se référant à la fig. 131 d'HERRICH-SCHAEFFER (Schmett. Europa, I, 1843). D'autre part, BELTER (Arb. morph. tax. Ent., I, 1934, p. 106) a nommé du N. Liban la sous-espèce *libanotica* d'une taille moyenne et d'une couleur pâle.

L'exemplaire de Zahlé ne me permettant pas de juger des différences de cette sous-espèces par rapport à *dalmatina*, j'ai adopté ici le point de vue réunisseur d'HIGGINS.

*Melitaea montium* Belter. — 9 ♂, 2 ♀ : col routier W de Zahlé, 13-1700 m, 28 et 30-V-55 ; 1 ♂, entre Bahamdoûn et Faloûrha, 31-V-55 ; 4 ♂, les Cèdres, 2-7-VI-55.

J'ai préparé les genitalia de 3 exemplaires ♂ de la première localité. Les valves sont bien différentes de celles du *M. didyma* de Zahlé, par leur forme plus élancée, et surtout par celle de l'angle distal supérieur qui est beaucoup plus émoussé. Toutefois, comme l'indique HIGGINS (l. c. 1941), il n'existe pas de différences appréciables entre les genitalia de *M. montium* et ceux de *M. perseae*, qui vole avec lui dans l'Anti-Liban. Aussi, HIGGINS pense-t-il que *montium* ne représente peut-être qu'une forme très caractérisée de *perseae*.

Les exemplaires que j'ai récoltés au Liban correspondent bien en tout cas extérieurement à la figure de *montium* donnée par HIGGINS, qui montre une teinte de fond fauve et vif et non orangé comme chez la plupart des sous-espèces de *perseae*.

*Melitaea cinxia clarissa* Stgr. 2 ♂, 1 ♀ : les Cèdres, 2-7-VI-55.

ELLISON et WILTSHIRE (*Trans. ent. Soc. Lond.*, 88, 1939, p. 15) citent cette sous-espèce des Cèdres. Les exemplaires que j'ai récoltés se rapprochent aussi de *clarissa* par la réduction des taches de la série antémarginale des ailes postérieures.

*Melitaea phoebe telona* Frhst. — 5 ♂ : Zahlé, 29-V-55 ; 2 ♂ : entre Bhamdoûn et Faloûrha, 31-V-55 ; 1 ♂, 1 ♀ : les Cèdres, 2-7-VII-55.

Plus caractéristique par la réduction de ses dessins noirs à Zahlé qu'aux Cèdres.

*Pararge aegeria* L. — 1 ♀ entre Bhamdoûn et Faloûrha, 1000 m, 31-V-55.

*Agapetes titea titea* Klug et trans. ad. *palaestinensis* Stgr. — 5 ♂, 1 ♀ : Zahlé, Qâa er Rim, 29-V-55 et 1-VI-55 ; 1 ♀ : les Cèdres, 2-7-VI-55.

Comme l'indiquent ELLISON et WILTSHIRE (l. c. 1939), cette espèce est très variable. L'exemplaire des Cèdres est à peu près aussi foncé que le *titea* ♂ représenté par KLUG (Symb. Phys., 1834, pl. XIV, fig. 15 et 16). Par contre, parmi ceux de Zahlé, 2 ♂ seulement se rapprochent de ce type, alors que les 3 autres ♂ et la ♀ ont des dessins noirs plus réduits en dessus, les lignes transverses du dessous des ailes postérieures étant en partie estompées par ailleurs, ce qui constitue donc une transition marquée vers *palaestinensis* Stgr.

*Chazara anthe transiens* Zerny. — 3 ♂, 1 ♀ : Zahlé, Qâa er Rim, 29-V-55 ; 1 ♂ : les Cèdres, 2-7-VI-55.

*Pseudochazara telephassa telephassa* Hb. — 1 ♂, 1 ♀ : Zahlé, Qâa er Rim, 29-V-55.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 11 septembre 1957.